



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 24 mai à 17h30, la Commission Administrative du C.C.A.S de SAINT-PÈRE-EN-RETZ s'est réunie à la mairie, sous la Vice-présidence de Mme Ginette VALLÉE.

Date de convocation : **17 mai 2023**

Nombre d'administrateurs en exercice : 9

Nombre d'administrateurs présents : 5

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Ginette VALLÉE, Adjointe aux affaires sociales, M. Stéphane BUREAU, Mme Aurélie LERAY, Mme Thérèse AVRIL, M. Michel BOUILLANT.

EXCUSÉ(E) (S) : M. Jean-Pierre AUDELIN, Président, donnant pouvoir à M. Stéphane BUREAU, M. Christian AUDION donnant pouvoir à Mme Thérèse AVRIL

ABSENT(E) (S) : Mme Anaïs GROLLIER, Mme Hélène DANCER CAMARASA

SECRÉTAIRE : Mme Aurélie LERAY.

Ouverture de la séance à 17h30

A l'ordre du jour

- 1 - Présentation d'une nouvelle administratrice ;
- 2 - Adoption à l'unanimité du Procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2023 ;
- 3 - Renouvellement d'une subvention exceptionnelle votée à l'unanimité ;
- 4 - Demande d'aide financière pour compensation de handicap accordée en partie et à l'unanimité.

5 - Questions diverses.

> Convention avec la MDPH

> Don de 1000€ du « Petit Marché » alloué au Conseil Municipal des Enfants

La séance est levée à 19h00.

Signatures :

Le secrétaire de séance,
Mme Aurélie LERAY

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.

La Vice-Présidente,
Mme Ginette VALLÉE

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'Ginette Vallée'.